

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Ministre d'Etat

Paris, le 07 AVR. 2003

référence : CP/A-D08003599
vos réf :

Monsieur le Député,

J'ai le plaisir de vous informer qu'après avis de la Commission interministérielle des aides à la localisation des activités (CIALA) et sur proposition de la délégation interministérielle à l'aménagement et à la compétitivité des territoires (DIACT), j'ai décidé d'attribuer à la société MANITOWOC CRANE GROUP France (fabrication de grues à tour) une prime d'aménagement du territoire (PAT) qui accompagnera son projet de développement et permettra la création de 90 emplois à Avernès.

J'ai tenu à vous informer personnellement de cette décision.

Mes services sont à votre disposition pour vous apporter, si vous le souhaitez, tout renseignement complémentaire sur ce dossier.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de ma considération distinguée.



Jean-Louis BORLOO

Monsieur Guy CHAMBEFORT
Député de l'Allier
Assemblée Nationale
75355 PARIS 07 SP